



Mairie Les Vallées-de-la-Vanne

Chigy – Theil-sur-Vanne – Vareilles

5 route du miroir – Theil-sur-Vanne

89320 LES VALLÉES-DE-LA-VANNE

Tél : 03 73 74 95 80

mairie@les-vallées-de-la-vanne.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 SEPTEMBRE 2025

Extraits du procès-verbal consultable en mairie

L'an deux mil vingt et cinq et le 18 septembre à dix-neuf heures, l'assemblée régulièrement convoquée le 9 septembre 2025, s'est réunie sous la présidence de Luc MAUDET à la maison des associations de Vareilles.

Sont présents : Luc MAUDET, Bernard ROMIEUX, Magalie THÉROUÉ, Francis HUVER, Laétitia BERTHELIN, Guy LAMARRE, Bernard COQUILLE, Claudine LECLERC, Martine VAJOU, Marie-José MASSON, Sylvie MOSIMANN, Maryse BOURGEOIS.

Pouvoir : Louis BOUCHENY pour Francis HUVER, Michaël LAVENTUREUX pour Luc MAUDET.

Absent excusé : Henri TROESCH

Absents : Angélique SCHNEIDER, Sophie MARTHELOT, Olivier BRAULT,

12 conseillers présents et 2 représentés le quorum étant atteint l'assemblée peut donc délibérer.

Secrétaire de séance : Bernard ROMIEUX

Ordre du jour

- Élection du secrétaire de séance,
- Approbation du Procès-verbal du Conseil Municipal du 25 juin 2025
- Frais scolaires et périscolaires 2024-2025 à facturer aux communes
- Réversion du trop versé à la régie de transports scolaires
- Affouages sur Vareilles
- Columbarium de Theil
- Travaux
 - Trottoirs
 - Sécurité
 - Éclairage public rue des grandes hâtes
 - Remplacement de la porte de la mairie de Vareilles
 - Réhabilitation du logement communal de Vareilles
- Décisions modificatives du budget
- Personnel
- Questions diverses :
 - Reprise de la taille des arbres.
 - Point sur les prochaines élections municipales.
 - Octobre Rose
 - Photo communale

Bernard ROMIEUX est élu secrétaire de séance



APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU 25 JUIN 2025

A l'unanimité les 14 conseillers présents ou représentés approuvent le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 25 Juin 2025.

FRAIS SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES 2024-2025 A FACTURER AUX COMMUNES

Le conseil municipal, à l'unanimité des 14 conseillers présents ou représentés adopte le tableau suivant pour les frais périscolaires et extrascolaires restant à la charge des communes. Ce tableau donne le reste à charge pour l'année 2024-2025 et l'acompte à verser début 2026.

Année 2024-2025											acompte 2025-2026
	Cantine		garderie		centre loisirs		Total		déduire acompte	Reste	70%
	nombre	coût 2€57	nombre	coût 0,63	nombre	coût	Prestation	montant		2024-2025	
Coulours	126 repas	323.82 €		6.93 €	0 jours	0.00 €	137	330.75 €		330.75 €	0.00 €
Foissy	114 repas	292.98 €	952 jours	599.76 €	232 jours	2 000.88 €	1 298	2 893.62 €		2 893.62 €	0.00 €
Les Clérimois	468 repas	1 202.76 €	0 jours	0.00 €	41 jours	289.55 €	509	1 492.31 €	3 130.12 €	-1 637.81 €	0.00 €
Les Sièges	247 repas	634.79 €	346 jours	217.98 €	328 jours	2 877.58 €	921	3 730.35 €	3 140.17 €	590.18 €	2 611.25 €
Les Vallées de la Vanne	5 976 repas	15 358.32 €	3 889 jours	2 450.07 €	1 150 jours	9 782.71 €	11 015	27 591.10 €			
Noé	2 373 repas	6 098.61 €	1 091 jours	687.33 €	373 jours	3 272.33 €	3 837	10 058.27 €	8 408.58 €	1 649.69 €	7 040.79 €
Pont sur Vanne	1 701 repas	4 371.57 €	1 122 jours	706.86 €	368 jours	3 086.48 €	3 191	8 164.91 €	5 819.73 €	2 345.18 €	5 715.44 €
Vaumort	2 013 repas	5 173.41 €	1 284 jours	808.92 €	458 jours	3 425.25 €	3 556	9 407.58 €	6 411.58 €	2 996.00 €	6 585.31 €
Villiers-Louis	134 repas	344.38 €	83 jours	52.29 €	169 jours	1 505.07 €	386	1 901.74 €	2 248.65 €	-346.91 €	0.00 €
TOTAL	13 152 repas	33 800.64 €	8 767 jours	5 530.14 €	3 119 jours	26 239.85 €	24 850	65 570.63 €	29 158.83 €	8 820.70 €	21 952.78 €
Les Vallées-de-la-Vanne								27 591.10 €	0.00 €		
Autres communes								37 979.53 €	29 158.83 €		
Total								65 570.63 €	29 158.83 €		

FRAIS DE TRANSPORT DU MIDI 2024-2025 A FACTURER AUX COMMUNES

Le conseil municipal, à l'unanimité des 14 conseillers présents ou représentés adopte le reste à charge des communes pour un montant total de 28 945,30 € à répartir entre les communes au prorata du nombre d'enfants. Un acompte de 70% de ce montant sera demandé aux communes début 2026.

Transports scolaire septembre 2024			CARS MOREAU SAS		3 022.60 €
Transports scolaire octobre 2024			CARS MOREAU SAS		1 955.80 €
Transport midi novembre 2024			CARS MOREAU SAS		2 844.80 €
Transport midi décembre 2024			CARS MOREAU SAS		2 133.60 €
Transports scolaires janvier 2025			CARS MOREAU SAS		2 133.60 €
Transports scolaires février 25			CARS MOREAU SAS		2 311.40 €
Transports scolaire mars 2025			CARS MOREAU SAS		1 955.80 €
Transport avril 2025			CARS MOREAU SAS		2 311.40 €
Transport scolaire mai 2025			CARS MOREAU SAS		2 667.00 €
Transports scolaires juin 2025			CARS MOREAU SAS		2 844.80 €
transport scolaire juillet 2025			CARS MOREAU SAS		444.50 €
Total factures transporteur					24 625.30 €
Accompagnateurs					
jours	nombre	temps	heures	taux horaire	cout
144	2	0h 45	216 h	20 €/h	4 320 €
			cout total		28 945.30 €



BILAN FINANCIER DES ACTIVITES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES

Monsieur le Maire présente le bilan financier des activités périscolaires et extrascolaires. Il reste à charge pour la commune environ 100 000 € (participation Vallées de la Vanne + reste à charge)

		DEPENSES				
	nombre	Achats +cantine	Services exterieurs	Personnel	loyer chauffage	total charges
Extra-scolaire		6 584.59 €	1 591.15 €	61 922.47 €	9 228.00 €	79 326.21 €
Péri-scolaire						
garderie	8 778 U	4 003.74 €		70 931.47 €	3 600.00 €	78 535.21 €
centre loisirs		3 830.23 €		47 153.48 €	5 117.00 €	56 100.71 €
cantine	13 152 R	45 589.00 €		67 682.45 €	6 000.00 €	119 271.45 €
TOTAL		60 007.56 €	1 591.15 €	247 689.88 €	23 945.00 €	333 233.59 €

		RECETTES						
	nombre	Prestation CAF	familles	Participation Vallées-Vanne	Participation autres communes	subventions petits dej / 1€	Total recettes	reste à charge
Extra-scolaire		19 356.32 €	35 721.32 €	6 114.19 €	10 285.71 €		71 477.55 €	7 848.66 €
Péri-scolaire							0.00 €	0.00 €
garderie	8 778 U	19 012.57 €	19 311.60 €	2 450.07 €	3 080.07 €	1 123.20 €	44 977.51 €	33 557.71 €
centre loisirs		19 312.75 €	25 462.76 €	3 668.52 €	6 171.43 €		54 615.45 €	1 485.26 €
cantine	13 152 R		47 161.78 €	15 358.32 €	18 442.32 €	8 238.00 €	89 200.42 €	30 071.03 €
TOTAL		57 681.64 €	127 657.46 €	27 591.10 €	37 979.53 €	9 361.20 €	260 270.93 €	72 962.66 €

Comparaison avec les centres alentours

Les limites de quotient familial ne correspondent pas toujours mais en prenant la plus grande plage de couverture nous pouvons comparer

Cantine

Quotient familial	0 à 680	681 à 900	901 à 1000	1001 à 1400	> 1400
Les Vallées-de-la-Vanne	1.00 €	1.00 €	3.86 €	5.14 €	5.57 €
autres communes du RPI de Theil	4.50 €	4.50 €	4.50 €	5.14 €	5.57 €
SENS	1.85 €	4.05 €	5.25 €	5.25 €	6.05 €
SENS panier repas	1.00 €	2.00 €	2.50 €	2.50 €	3.00 €
Villeneuve l'archevêque	4.11 €	4.17 €	4.20 €	4.20 €	4.23 €
Malay le Grand	3.80 €	4.45 €	4.70 €	4.70 €	5.30 €

Les Vallées de la Vanne est la seule commune (avec Foissy) à faire la cantine à 1 € ce qui donne des repas nettement moins chers jusqu'à un quotient familial de 1000.

Garderie

Quotient familial	0 à 700	701 à 850	851 à 1000	1001 à 1400	>1400	
Toutes communes RPI VV	1.71 €	1.93 €	2.14 €	2.36 €	2.57 €	avec goûter
SENS journée	1.94 €	2.44 €	2.75 €	3.05 €	3.05 €	
Villeneuve l'Archevêque journée	2.69 €	2.75 €	2.95 €	3.20 €	3.20 €	
Malay le Grand	0.80 €/h	0.80 €/h	1.00 €/h	1.10 €/h	1.25 €/h	sans goûter



La garderie aux Vallées de la Vanne semble être moins chère d'autant plus que l'on fournit le goûter.

CENTRE LOISIRS					
Quotient familial	0 à 700	701 à 850	851 à 1000	1001 à 1400	>1400
Toutes communes RPI VV	10.71 €	12.10 €	13.17 €	15.64 €	16.28 €
SENS journée	6.99 €	9.96 €	11.99 €	14.63 €	15.30 €
Villeneuve l'Archevêque journée	9.97 €	11.08 €	12.18 €	14.38 €	14.38 €
Malay le Grand	9.00 €	12.50 €	14.50 €	16.50 €	18.50 €

Le centre de loisirs aux Vallées de la Vanne est légèrement plus cher, mais il y a la possibilité d'avoir des demi-journées avec ou sans repas.

REVERSION DU TROP VERSE A LA REGIE DE TRANSPORTS SCOLAIRES

Monsieur le Maire explique que la commune des Sièges avait demandé des acomptes trop importants. Il est nécessaire de régulariser de la façon suivante :

	Régularisation
année	Chigy
année 2020	-4 001.57 €
année 2021	-5 150.90 €
année 2022	-7 441.63 €
	-16 594.10 €

Le conseil municipal, à l'unanimité des 14 conseillers présents ou représentés adopte ce tableau et recevra donc 16 594,10 € en remboursement

AFFOUAGES SUR VAREILLES

Le conseil municipal, à l'unanimité des 14 conseillers présents ou représentés valide la proposition de l'ONF de réaliser les tailles de bordure sur la forêt communale de Vareilles en affouage cette année. Compte tenu du faible nombre de stères espéré, cette campagne est réservée aux habitants de Vareilles. Le prix du stère pour les affouagistes est de 5 € le stère, quel que soit le village d'appartenance (Chigy, Theil ou Vareilles) lors des opportunités sur les différents villages.

L'affouage pour le chemin de la sucrerie à Theil est réservé aux Theillois.

COLUMBARIUM DE THEIL

Le conseil municipal, à l'unanimité des 14 conseillers présents ou représentés décide de passer la commande de fourniture des monuments en marbre pour

- Columbarium 10 familles
- Espace de dispersion
- Stèle et livre du souvenir

A l'entreprise Granimond pour un montant de 7 570 € HT (9 084 € TTC)

Le terrassement et la pose seront effectués par l'entreprise FDTP pour un montant de 5 149,57 € HT (6 179,48 € TT)



DECISIONS MODIFICATIVES DU BUDGET

Le conseil municipal, à l'unanimité des 14 conseillers présents ou représentés adopte les décisions modificatives suivantes :

Imputation	OUVERT	REDUIT	Commentaires
D F 011 60631		1 000,00	Fourniture d'entretien
D F 011 60632		1 000,00	Fourniture de petits équipements
D F 011 613		2 000,00	Location
D F 011 61521		1 000,00	Terrains entretien
D F 66 66111	10,00		Intérêts à l'échéance
D F 66 6618	4 990,00		Autres dettes intérêts (Ligne de trésorerie)

TRAVAUX DE LA COMMUNE

Trottoirs

La réalisation des trottoirs programmés (route du Miroir à Theil, Rue de l'Erable à Vareilles et Rue des Vallées va être effectuée sous peu.

Sécurité

Un relevé des vitesses a été effectué au Bout d'en haut pendant 6 jours. 89% pour des conducteurs dépassent la limite des 50 KM/h avec une moyenne de 80 Km/h.

Francis Huver va reprendre contact avec le Conseil Départemental pour faire valider le projet de la commune pour limiter la vitesse.

- Pot de fleurs sur le trottoir droit de la rue de l'érable à l'entrée du Bout d'en haut en provenance du bourg de Vareilles
- Elargissement du trottoir par peinture en trompe l'œil devant le 33 rue de l'Erable

Eclairage public rue des Grandes Hâtes

Pour éviter de tirer 400 mètres de câble électrique pour alimenter 5 lampadaires rue des Grandes Hâtes, Monsieur le Maire propose de disposer 5 lampadaires autonomes à alimentation solaire qui s'allumeraient en fonction de la présence des véhicules ou piétons.

Réhabilitation logement communal de Vareilles

Francis HUVER présentera un projet financier des travaux pour réhabiliter le logement communal de Vareilles avec son amortissement.



QUESTIONS DIVERSES

Reprise de la taille des arbres

Il est décidé de continuer la campagne de taille des arbres en taillant un arbre sur trois pour assurer de l'ombre sur nos places et rues.

Octobre rose

La marche « octobre rose » aura lieu dimanche 12 octobre. Un départ aura lieu du parking de la salle des fêtes de Theil à 8h 30. Le retour sera assuré jusqu'à Theil.

Autour de la Vanne

Le projet « **Villages d'avenir** », initié par l'Etat, concerne tous les villages qui travaillent avec nous dans nos SIVOS et nos RPI. Outre Les Vallées-de-la-Vanne, il s'agit de Vaumort, Noé, Pont-sur-Vanne, Foissy-sur-Vanne, Les Sièges, Villiers Louis et les Clérimois, soit 8 communes.

Le but n'est pas de créer une strate nouvelle entre la commune et la communauté de communes mais de réfléchir ensemble sur un projet pour l'avenir de notre bassin de vie et la mutualisation des moyens. Nous sommes aidés pour cela par le cabinet E&Y qui a dégagé un certain nombre de thèmes.

Mobilité

- Proposer des solutions de rabattement des habitants des 8 communes vers l'ensemble des points de passage des cars et transports à la demande de nos villages
- Création d'une continuité voie douce entre les villages
- Remonter la proposition de restauration de la ligne de transport collectif Sens à Troyes, notamment pour les étudiants

Rénovation bâtiments

- Identifier les bâtiments actuels et futurs et ceux ayant un potentiel de mutabilité
- Mutualiser la rénovation énergétique des bâtis

Animation du territoire

- Valoriser le patrimoine historique au travers d'une communication renforcée et des sentiers à thèmes
- Développer des événements annuels phares

Rénovation des bâtiments

- Conforter l'activité en cœur de village
- Développer les offres de services mutualisés (France services, fuel et pellets,
- Enjeux liés à la ressource en eau

Actions complémentaires

- Observatoire communal de la vacance des bâtis
- Incitation pour rénover les biens vacants
- Opération programmer pour rénover les bâtis vacants



RPI CONCENTRE

Monsieur le Maire rappelle aussi les dangers du RPI concentré voulu par l'Education Nationale. Ce projet a été présenté à la dernière réunion du conseil municipal.

L'Education Nationale nous propose la solution qui va régler tous les problèmes : créer des RPI concentrés de 5 à 6 classes en construisant de nouveaux bâtiments en un lieu unique près des activités périscolaires et extra-scolaires.

C'est négliger

- La vie dans nos villages dynamisée par la présence d'une école
- La relation privilégiée Maire-Enseignant due à la proximité
- La lutte contre la ghettoïsation de l'enseignement primaire
- Les projets d'école de chaque RPI qui fédère les enseignants
- Le rythme des enfants (il est toléré des transports de 50 minutes en car le matin et le soir) alors que nous sommes dans un temps de réflexion avec la convention citoyenne sur le temps de l'enfant.
- Les parents sur les routes pour récupérer leur enfant...

Il faut être vigilant.

UNE PHOTO DES HABITANTS DE CHACUN DE NOS VILLAGES SAMEDI 6 SEPTEMBRE

25 ans après la photo de l'an 2000, **Cœur de Vanne** a organisé une photo des habitants de chaque village Chigy, Theil-sur-Vanne et Vareilles.

PROCHAINES ELECTIONS MUNICIPALES

Luc MAUDET rappelle qu'il se représentera comme conseiller municipal mais non comme Maire. Il travaille néanmoins à former une liste. Il demande à chaque conseiller de se prononcer rapidement pour savoir s'il désire intégrer cette liste. Un nouveau Maire devra être trouvé.

La séance est levée à 21 heures 30